

Document d'accompagnement pour la mise en œuvre du projet fédérateur des trésors autour de moi



Photographie de la passerelle Marguerite, La Foë

Sommaire

Préambule	3
1. Un cadre de références.....	4
1.1. Le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC).....	4
1.2. Ce que dit le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs	4
1.3. Que disent les programmes ?	4
2. Une proposition de projet interdisciplinaire « Des trésors autour de moi »	5
2.1. Quels objectifs ?	5
2.2. Quelques principes pour organiser une rencontre avec le patrimoine de proximité.....	6
2.3. Quelle démarche ?	7
2.4. Comment évaluer les élèves ?.....	7
2.5. Quelques exemples de projets.....	8
Bibliographie et Sitographie	9
Glossaire.....	10

Préambule

Observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, est un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune. En aiguisant son regard, l'élève construit son jugement esthétique et acquiert des repères culturels qui lui permettent de mettre en relation des lieux patrimoniaux, dont il saisit la profondeur historique et sociale, y compris en partant de son environnement quotidien.

1. Un cadre de références

- Bulletin officiel n° 28 du 9 juillet 2015 : Les ressources artistiques, culturelles et patrimoniales locales offrent un potentiel pour compléter et construire la culture artistique des élèves
<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo28/MENE1514630A.htm>
- [Charte d'application de la délibération N° 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne](#)

1.1. Le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie (PENC)

La charte d'application du PENC, adoptée par le congrès de la Nouvelle-Calédonie prévoit dans sa troisième ambition d'ancrer l'école dans son environnement, (un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève).

1.2. Ce que dit le socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs

Dans le domaine 5, il est précisé que « l'élève comprend (...) que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter ».

1.3. Que disent les programmes ?

Les programmes d'enseignement posent des objectifs clairs et ambitieux en matière de culture artistique, de relation à la culture et de rapport aux faits culturels. Ils établissent l'exigence d'un contact direct avec les œuvres et les objets du patrimoine, la nécessaire approche sensible des objets artistiques et culturels, le passage par une pratique artistique et/ou culturelle qui donne du sens à l'expérience vécue et aux apprentissages réalisés. Ils prescrivent également des temps d'analyse d'œuvres et d'objets artistiques issus de différents domaines, cultures et époques. De fait, les objectifs assignés et exigences posées dans les programmes d'enseignement à l'école imposent des rencontres régulières avec le patrimoine de proximité.

La rencontre avec le patrimoine de proximité, autrement dit avec l'environnement culturel proche des élèves, a la même force éducative que l'étude des chefs-d'œuvre. Les deux sont complémentaires l'une de l'autre. Quand le programme d'enseignement d'arts plastiques au cycle 2 précise que l'élève doit « établir un premier lien entre son univers visuel et la culture artistique » et « manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres », celui d'histoire des arts au cycle 3 précise que « [cet enseignement] s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international » et « repose sur la fréquentation d'un patrimoine aussi bien savant que populaire ou traditionnel, aussi diversifié que possible. » (Volets « histoire des arts » des programmes des cycles 3 et 4, BOEN spécial du 26 novembre 2015) — Si la rencontre avec le patrimoine est étroitement corrélée à l'enseignement de l'histoire des arts, elle se fonde également et nécessairement sur les autres enseignements tels que les arts plastiques, l'enseignement moral et civique, le français, l'histoire ou la géographie, sans oublier les disciplines scientifiques ou, parfois, l'éducation musicale. Elle suppose également et permet de développer des outils et des méthodes pour apprendre, elle se déploie également dans la transversalité.

³ Délibération du Congrès n°127 du 13 janvier 2021

Le texte des programmes de la Nouvelle-Calédonie 2021 repérés à <https://denc.gouv.nc/textes-de-reference/reforme-de-lenseignement-du-premier-degre-2021>

2. Une proposition de projet interdisciplinaire « Des trésors autour de moi »

2.1. Quels objectifs ?

Tout projet patrimoine nourrit à la fois le parcours civique ainsi que le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Il constitue un projet de classe à part entière, conduit par l'enseignant, seul, en équipe ou en partenariat. Sa finalité est de permettre à tous les élèves d'accéder au patrimoine de leur environnement proche, témoin de leur histoire et expression de leur identité.

Les objectifs pédagogiques sont de :

- découvrir et étudier un monument, un site remarquable ou un objet patrimonial ;
- comprendre l'histoire architecturale et appréhender un contexte de construction ;
- développer le sens de l'observation et la sensibilité des élèves ;
- éveiller au patrimoine à partir de l'environnement quotidien.

Dans le cadre du projet fédérateur « des trésors autour de moi », il est attendu que les élèves découvrent des éléments patrimoniaux matériels et immatériels de leur : classe, école, quartier, commune, village, tribu ou district. Ils partent alors à la découverte, dans les environs proches de leur classe, de leur école, voire de leur quartier pour les élèves de cycle 1, au-delà pour les élèves de cycle 2 et 3, d'éléments potentiellement patrimoniaux : des « trésors ». Ils peuvent être aidés de « personnes ressources » installées depuis longtemps sur le territoire d'exploration et récoltent des informations dans des ouvrages et sur internet. Une fois le recensement terminé, les élèves sélectionnent au maximum huit objets, activités ou curiosités géographiques remarquables. Ils produisent un texte documentaire sur chaque objet, activité ou curiosité géographique (ex. un dépliant touristique dédié aux offices du tourisme des communes, des sites hôteliers...), et réalisent une exposition-rencontre publique regroupant toutes les classes participantes de l'école. Les classes peuvent aussi organiser des visites sur site : les élèves se muent alors en guides pour faire découvrir les « trésors » à leurs pairs.

2.2. Quelques principes pour organiser une rencontre avec le patrimoine de proximité

Pour que la rencontre d'un lieu ou d'un objet patrimonial, avec ses spécificités, soit un moment de plaisir, l'enjeu est de faire sentir à l'élève que le patrimoine est un « trésor » qu'il s'agit de comprendre dans son contexte passé et présent.

Amener les élèves à être capables d'IDENTIFIER, ANALYSER et SITUER les objets artistiques et patrimoniaux, c'est leur donner la possibilité de se les approprier, de les apprécier et de les protéger par la suite.

Quelques principes prévalent :

— Découvrir les lieux et les objets du patrimoine artistique et culturel de proximité in situ. **Privilégier un contact direct avec les espaces et les objets patrimoniaux.**

— Organiser des rencontres régulières avec le patrimoine de proximité tout au long de la scolarité et dès l'école maternelle afin d'installer des **habitudes de curiosité et des habitudes culturelles**. Se saisir de toutes les occasions pour offrir aux élèves une nouvelle rencontre avec le patrimoine de proximité.

— Faire en sorte que chaque **rencontre avec le patrimoine de proximité soit précieuse** et singulière pour développer le plaisir et le goût de la rencontre. Verbaliser son enthousiasme à l'idée de découvrir, de voir ou de revoir un lieu ou un objet culturel, mettre les élèves en projet dans la perspective d'une sortie, instaurer un air de mystère autour de la découverte à venir, présenter la rencontre comme un moment privilégié permettant d'apprendre autre chose autrement, proposer une action simple, inhabituelle et saisissante au moment de la visite sont autant d'éléments essentiels pour faire des rencontres avec le patrimoine de proximité des moments heureux, marquants et constructifs.

— **Varié le type d'objets du patrimoine** de proximité que l'on va faire découvrir aux élèves afin d'offrir à chacun la possibilité d'être touché ou intéressé et de faire connaître la diversité et la richesse du patrimoine de proximité (architectural : fort, édifice religieux, musée local, pont, place du village...et culturel : œuvres d'art...).

— Proposer des situations d'apprentissage qui permettent de **comparer, mettre en réseau et faire des liens** entre :

- des objets culturels du même type à l'échelle locale ;
- des objets culturels du même type à l'échelle locale et à l'échelle nationale ou mondiale ;
- des objets culturels de types différents, mais dont le sujet, la problématique ou un élément est commun ;
- des objets culturels de types différents, mais issus d'une même époque ou d'un même territoire géographique. Ces mises en relation à partir du patrimoine de proximité constituent un point d'appui privilégié pour aiguiser le regard et construire une culture artistique partagée.

— Donner du sens aux rencontres avec le patrimoine de proximité en les **articulant avec le travail mené dans les autres enseignements**, notamment en arts plastiques, en français et en histoire.

— **Construire un partenariat** avec une collectivité territoriale ou une structure culturelle locale afin de donner une autre dimension aux apprentissages réalisés. L'enseignant est alors responsable pédagogique du projet et le partenariat vise à enrichir le projet.

2.3. Quelle démarche ?

Dans la mesure du possible, l'enseignant organisera une sortie sur le terrain pour découvrir le « trésor patrimonial » se trouvant à proximité. Le cas échéant, il présentera des œuvres/objets patrimoniaux qu'il aura sélectionnés, aux élèves.

Avant la visite, l'enseignant mettra les élèves en projet : préparer la visite, lister les attendus, poser des premiers questionnements, travailler sur les représentations des élèves sur l'œuvre/objet ou le lieu qui sera étudié.

In situ, les élèves pourront remarquer la présence d'acteurs du patrimoine ou d'autres visiteurs. L'enseignant créera alors les conditions propices à leur découverte par les élèves, en permettant aux élèves d'observer, de questionner, de verbaliser leurs remarques..., en adoptant la posture d'un explorateur, dans une approche sensible. Les élèves seront alors engagés dans une réelle pratique culturelle en collectant des traces utiles pour la suite du travail scolaire (documents fournis par le responsable du site, dessins, croquis, photographies, notes, enregistrement vidéo ...).

De retour en classe, les élèves évoqueront oralement le lieu visité ou les œuvres/ objets étudiés. En utilisant un lexique spécifique, les élèves raconteront les espaces traversés ou les œuvres/objets découverts durant la sortie. Un premier compte rendu de la visite pourra être rédigé (par la dictée à l'adulte au cycle 1).

A partir des différentes traces collectées in situ, et de de leur questionnement, les élèves s'engageront ensuite dans une recherche documentaire et/ou dans la préparation de l'interview d'une personne ressource. L'enseignant complètera les différentes recherches en permettant aux élèves d'établir des liens avec d'autres lieux ou d'autres œuvres/objets.

Un affichage mémoire permettant d'institutionnaliser et de structurer les nouveaux savoirs sera alors produit par les élèves, sous la conduite de leur enseignant.

Une valorisation de ce projet pourra alors être envisagée en organisant par exemple une exposition au sein de l'école, en jouant des saynètes, en projetant un film documentaire réalisé par les élèves ou en organisant une visite commentée sur le site visité avec les élèves d'une autre classe etc.

2.4. Comment évaluer les élèves ?

L'évaluation du travail mené sur le patrimoine de proximité a lieu notamment au contact direct avec les œuvres/objets patrimoniaux et en fin de séquence.

Quatre compétences pourront alors être évaluées :

- Identifier : évaluer la capacité à désigner un espace patrimonial ou à dire ce que représente et ce qu'exprime une œuvre/un objet patrimonial.
- Analyser : l'évaluation porte sur la qualité et la précision des descriptions réalisées (repérage des formes, des matériaux, d'une organisation ...)

- Se repérer : évaluer l’appréhension des lieux culturels.
- Mettre en relation : évaluer les connaissances acquises (lexique, repères...) et les liens établis.

Les observables peuvent être ainsi catégorisés :

— Ce qui relève des attitudes, de la posture de l’élève :

L’élève se montre curieux et attentif à ce qui est proposé à son regard
 L’élève se mobilise et s’engage dans un questionnement ; il ose s’exprimer
 L’élève exprime un ressenti, une opinion personnelle
 L’élève est un visiteur et amateur d’art respectueux

— Ce qui relève des capacités méthodologiques :

L’élève repère des formes, des couleurs, des matériaux, des organisations
 L’élève dit ce que représente une œuvre et comment est organisé un espace
 L’élève chemine, fait évoluer son appréhension de ce qu’il voit et perçoit
 L’élève met en relation des éléments divers en vue d’une analyse et d’une interprétation ou différents objets artistiques et culturels entre eux

— Ce qui relève des connaissances :

L’élève utilise un vocabulaire spécifique et désigne un type de monument, un type d’objet artistique, des formes repérées, des couleurs, des matériaux utilisés, une organisation choisie
 L’élève connaît les grands repères historiques, culturels, politiques associés aux objets et espaces étudiés
 L’élève justifie ses propos
 L’élève mémorise, retient les expériences vécues et remobilise les acquis à bon escient lors de nouvelles rencontres : il retient la fonction des monuments visités et l’intention ou le message quand il y en a un des objets artistiques étudiés

2.5. Quelques exemples de projet

Le choix du contexte patrimonial et/ou de l’objet artistique à étudier avec les élèves peut être très divers. Il peut s’agir d’un monument, d’un quartier, de son propre établissement scolaire, d’un musée, d’un chantier archéologique, d’un élément du patrimoine local (patrimoine historique, industriel ou scientifique), d’un fonds d’archives, d’un site naturel, d’une œuvre, etc. La pertinence de ce choix doit porter non seulement sur la valeur patrimoniale du site, de l’édifice ou de l’objet, mais aussi sur l’actualité de tel ou tel programme de restauration ou de réhabilitation. La prise en compte de l’actualité scientifique doit augmenter, en effet, le sentiment de participation aux enjeux patrimoniaux et donc faciliter l’appropriation affective.

En classe de MS/GS de Mme Goretti dans le Pas de Calais : « Je raconte mon patrimoine » : <http://pedagogie-62.ac-lille.fr/maternelle/semaine-de-lecole-maternelle/semaine-de-lecole-maternelle-2019/projet-ecole-peri-curie-annay-sous-lens/projet-je-raconte-mon-patrimoine/view>

En classe de CE1, projet de « découverte du Centre ville de Nouméa avec Mme H. Poircuite » de Mmes Macia et Colombain de l’école A. Dillensensenger : https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/patrimoine_architectural_centre_ville_de_noumea.pdf

En classe de CM2, projet de « découverte du Centre ville de Nouméa avec Mme H. Poircuite » de Mme Claire Mitton de l’école A. Perraud : https://denc.gouv.nc/sites/default/files/documents/patrimoine_architectural_centre_ville_de_noumea.pdf

Bibliographie et Sitographie

Eduscol, dossier « Éduquer au patrimoine de proximité à l'école élémentaire » **repéré à :**
<https://eduscol.education.fr/3613/patrimoine>

Le portail national de l'histoire des arts : <https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/>

Le site de l'UNESCO à partir duquel on pourra retrouver l'inventaire des sites classés par pays :
<http://whc.unesco.org/fr/list/>

Le programme "culture" de l'Unesco :
<http://portal.unesco.org/culture/fr>

Des opérateurs touristiques créent des parcours Unesco, par exemple, Jet Tours :
www.jettours.com/guide-des-circuits/circuit-unesco.html

Le site du Conservatoire du littoral:
<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

Le patrimoine dans la salle de classe, manuel pratique à l'usage des enseignants, projet HEREDUC :
https://docplayer.fr/51695031-Le-patrimoine-dans-la-salle-de-classe.html#show_full_text

Glossaire

Le **patrimoine** désigne les héritages du passé existant aujourd'hui et jugés dignes d'être conservés en l'état pour l'avenir, dans une société donnée et à une époque donnée. Étymologiquement, le terme désigne ce qui est hérité du père (*patrimonium*). La notion découle de celle de monument historique datant du XIXe siècle, mais il faut attendre les années 1970 pour voir apparaître l'idée que des biens communs à tous doivent être transmis aux générations futures du fait de leur valeur (Deschepper, 2021). À l'échelle mondiale, l'acteur principal de la mise en œuvre de cette idée est l'**UNESCO** avec sa liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Le **patrimoine culturel** concerne les monuments, constructions et sites avec des valeurs historiques, esthétiques, archéologiques, scientifiques, ethnologiques ou anthropologiques.

Le **patrimoine naturel** concerne les formations physiques, biologiques et géologiques remarquables, les habitats d'espèces animales et végétales menacées et les aires d'une valeur exceptionnelle du point de vue de la science, de l'environnement ou de la beauté naturelle.

Les sites mixtes sont une association des deux. La dualité du patrimoine, culturel ou naturel, est d'ailleurs discutable. Le contenu de la notion de patrimoine a connu une réelle inflation ces dernières années. Il regroupe en effet tout à la fois du patrimoine désigné comme matériel (mobilier, monuments, ruines...) ou immatériel (arts du spectacle, rituels, par exemple, récemment, le « repas gastronomique à la française ») mais aussi des paysages ou des formations géologiques. Le patrimoine n'est pas quelque chose de figé, il s'adapte au fil du temps.

La notion de changement d'échelle, d'un patrimoine privé domestique à un patrimoine public mondial, sous-tend la responsabilisation à l'égard de l'environnement et la réparation des dommages qui lui sont portés. Les sites inscrits au patrimoine mondial peuvent être menacés par des phénomènes naturels (activité volcanique ou sismique, dégâts des eaux, phénomènes de submersion, etc.) ou humains (pillages, conflits, détériorations volontaires ou involontaires) justifiant des opérations de **préservation** et de **sauvetage**. En droit international, elle est mentionnée, explicitement ou implicitement, dans plusieurs domaines : le droit international de la mer, divers domaines relatifs à la culture, les conventions de protection des espèces et des habitats.

En cela, la protection du patrimoine s'inscrit dans les grands principes édictés par le développement durable, où l'empreinte humaine est redoutée tant sur la « nature » que sur la « culture ». C'est sûrement là qu'il faut chercher le lien entre **tourisme et patrimoine** : un goût pour ce qui n'est plus, une altérité procurée par un voyage dans le temps, qu'il s'agisse d'un passé glorieux mais révolu dont témoignent quelques vestiges anciens, ou d'un état de nature précédant l'action humaine plus ou moins idéalisé.

L'inscription sur la liste du patrimoine mondial est un enjeu fort pour les territoires, en raison des retombées en matière de notoriété et de marketing territorial. Certaines études font état d'une progression sensible de la fréquentation touristique à la suite de cette labellisation. La patrimonialisation, les politiques de conservation, sont légitimes mais entrent parfois en contradiction avec certains projets de développement. Des arbitrages délicats sont nécessaires